L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 JANVIER 1872.

45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LEBOY, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 JANVIER.

VENTES PAR JOUR DE JOUR.

Pour les ventes de ce jour, voir les journaux suivants :

Par E. Roger & Co., dans [illegible], rue Vieille-Levée, Nos 61 et 63—Chaussures.

Par R. M. Montgomery, à la salle d'enchères, 67 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par N. Vignié — Vente régulière de meubles au No 122, rue Chartres, entre St. Louis et Toulouse.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 30 de la rue de Chartres.—Imperls, linge fin de saison, chapeaux et casquettes.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, Nos. 67 et 69 rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines, lingerie, notions, quincaillerie, coutellerie, etc.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Jeudi, 4 du courant, MM. Voorhies & Ancker rendront, à 10 heures, dans leur salle d'encan de la rue Vieille-Levée No 65, cadeaux de bottes, souliers et brodequins pour messieurs, dames, fillettes, jeunes garçons et enfants. Cette vente, qui est sans réserve, comprend un assortiment général au comptant. Voyez l'annonce d'encan.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au bureau du "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Jeudi.

OPÉRA.—Faust.

AMPHITHÉATRE.—Expiation.

ST CHARLES.—The Child Stealer.

VARIÉTÉS.—Dot et The Live Indian.

MUSONIC HALL.—Troupe Japonaise de Saltonas.

Votes du Gouverneur.

Nous avons dit que nous enregistrerions impartialement les actes des deux fractions opposées du parti républicain, et que nous approuverions tous ceux qui nous paraîtraient conformes à l'intérêt général. Nous avons crédité M. Carter des projets tout préparés par lui et qui ne sont encore qu'à l'état de projets. Il est donc juste que nous donnions crédit au gouverneur Warmoth des votes opposés par lui à plusieurs bills votés dans la dernière session et qui tendaient à engager les ressources ou le crédit de l'Etat pour environ deux millions et demi de dollars.

Le million pour une compagnie de steamers, plus d'un million pour creuser la Passe à la Loutre, $365,000 pour aider une prétendue compagnie de drainage de Lafourche et de Terrebonne, $70,000 pour forer un bayou dans la paroisse Concordia, sous prétexte d'améliorer la navigation de deux rivières, le Tchefuncta et une autre, tels sont les objets des principaux bills sur lesquels portent les votes du gouverneur. Nous ne pouvons qu'approuver ces votes, ainsi que ceux des bills relatifs à l'incorporation des Crescent City Water Works et à l'établissement de la nouvelle compagnie de hangards sur les quais. Il importe que ces votes soient maintenus par tous les partisans des réformes dans les deux Chambres.

Les autres votes sont sans doute également bonnes, mais comme ils ont moins d'importance, nous n'en avons pas fait l'objet d'un examen attentif. Nous savons déjà dès que dans la condition où se trouvent actuellement les finances de l'Etat, il y a une règle qui doit impérieusement guider la Législature, c'est de supprimer ou de refuser toutes les allocations qui ne sont pas strictement nécessaires et les dépenses courantes. Un Etat endettant ne doit faire de gratuité à personne ni en argent ni en garantie. A cet égard nous ne votes pas parfaitement à propos de traiter d'être pris en sérieuse considération.

Mais il ne suffit pas d'arrêter les extravagances ou les étourderies qui sont restées à l'état de projet. Il faut, autant que faire se pourra, empêcher de s'accomplir celles qui n'ont pas été entièrement consommées. Nous ferons la revue de ces votes que la Législature devra réviser dans l'intérêt de la ville et dans l'intérêt de l'Etat et des monopoles et privilèges qu'ils devront être annullés. C'est un sujet de plus que nous appelons l'attention de l'Association des citoyens et du comité des finances et un.

COMPAGNIE DE L'OPÉRA.—Faust est l'un des ouvrages pour lesquels le public orléanais a une prédilection marquée. Aussi ceux-là pour qui paraît sur l'affiche est certain de voir le public accourir en foule.

Les représentations de cette belle œuvre ont consacré le succès de ses principales interprètes, Mmes Naddi et Dumesnil, MM. Blum, Coulon et Solve. Ces excellents artistes, trouveront, aujourd'hui, à l'opéra, un auditoire nombreux et sympathique.

On annonce, comme très prochaine, la reprise du Caïd, opéra-comique en deux actes d'Ambroise Thomas. Le Caïd compte parmi les œuvres saillantes de l'école lyrique. Ce que l'auteur y a dépensé d'esprit, de verve, de comique est inimaginable. Les habitués de l'Opéra attendent avec impatience la première représentation de cet ouvrage, qui n'a pas été donné à Nouvelle-Orléans depuis près de quatorze ans et est redevenu, en quelque sorte, une nouveauté.

Les principaux rôles seront tenus par Mmes Naddi et Dumesnil, MM. Blum, Péronnet et Vallée.

BENEFICE DE BIENFAISANCE DES COMMISSIONS.—La Société a tenu son assemblée générale le 21 décembre dernier et a procédé à l'élection de ses officiers et directeurs qui doivent être inaugurés dans une assemblée générale aujourd'hui 4 janvier. Voici les noms des élus :

Jos. C. Wolfman, président; Jno. E. Nolan, vice-président; E. A. Louis, secrétaire; Jno. Dufour, secrétaire des finances; A. Fleitas, trésorier; L. Nunez, bibliothécaire et MM. Thomas McCloskey, J. H. Lowell, I. Nunez, Jno. C. Paris, C. Oberle, Jno. Schaudayde Jne., S. Méridier, et P. M. Guaire, directeurs.

Les membres honoraires sont priés d'assister à la séance d'inauguration. Nous leur souhaitons succès et prospérité à cette société.

BANQUE CRESCENT CITY.—On verra par l'avis du caissier, M. Chas. Fabrie, que le conseil de direction de cette banque a déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent.

BANQUE DU PEUPLE.—Un avis de M. R. Davis, président, annonce qu'un dividende semi-annuel de cinq pour cent sera payable aux actionnaires de cette banque, à partir du 5 janvier.

BANQUE DU SUD.—Un avis de M. C. Lizardi, caissier, annonce que la direction de cette banque a déclaré un dividende semi-annuel de cinq dollars par action.

☞ LE MEILLEUR ET LE PLUS UTILE DES GÂTEAUX.—C'est une machine à coudre Grover & Baker.

CONFISERIE SHAKESPEARE.—Ce grand et bel établissement, situé rue Girod, entre les Baronnes et Dryades, dirigé maintenant par MM. Shakspeare, Smith & Co., se met en mesure d'exécuter dans le plus bref délai toutes les commandes qui lui seront faites pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie. Il se charge de fabriquer toutes les machines à vapeur, chaudières à vapeur, chaudières à sucre, scieries, cerneuses, appareils de tout genre, machines à drainer, colonnes et devantures en fonte, etc. On y exécute tous les travaux de fonte. Cette fonderie a depuis longtemps une réputation basée sur la supériorité des machines qui sortent de ses ateliers et elle se recommande par son passé à la confiance des acheteurs.

☞ La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à goupiller de chaudelle. Se vend au No 102, de la rue du Canal.

☞ CHARBON.—Voici une maison qui se recommande à la confiance du public par son activité, son ponctualité et son zèle dans l'exécution des ordres qu'elle reçoit. C'est la maison Danner & Toomey, au No 204 et 206, entre Liberté et Marais. Cet hiver, nous sommes tout prêts à livrer toute espèce de bois de charpente et bois à brûler, bois de bon aloès, et de chêne aux familles, aux hôtels et aux bateaux. Ils font livrer leurs marchandises sans frais dans toutes les parties de la ville et garantissent les mesures. Voir l'annonce.

☞ Au lieu de faire Pâques pour les fêtes et en achetant des jouets et des confitures, achetez pour vos filles une machine à coudre de Grover & Baker.

CORRUPTION.

Il a été dit et écrit que le gouverneur Warmoth n'avait réussi à faire élire Pinchback lieutenant-gouverneur qu'en achetant un des sénateurs qui lui étaient opposés; on a même cité le prix payé pour le marché. Maintenant, on allègue que le gouverneur a acheté plusieurs des représentants qui ont voté mardi la résolution de confiance en faveur du président Carter. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette allégation, mais nous croyons que, si M. Warmoth en est réduit à employer la corruption et l'intimidation pour se soutenir au pouvoir, les jours de son omnipotence sont bien près de finir. Ce n'est pas par de pareils moyens qu'il améliorera sa situation.

Nous dirons d'un autre côté, aux représentants et aux sénateurs qui seraient tentés de se laisser acheter, que de pareilles pratiques peuvent les compromettre plus sérieusement qu'ils ne le supposent. Le peuple de la Louisiane n'est plus disposé à souffrir longtemps de pareilles turpitudes, et les coupables pourraient être appelés à rendre bientôt compte de leur conduite à une population indignée de voir ainsi trafiquer de sa destinée.

ESSAI D'INTIMIDATION.

Si on rapproche les scènes qui ont eu lieu hier dans la Chambre des Représentants et dont on trouvera un compte-rendu détaillé dans nos colonnes, de l'attaque meurtrière dont Morris Chester a été l'objet de la part d'une bande dirigée par Pinchback, on doit en conclure qu'il y a en un parti pris de la part de M. Warmoth d'intimider ses adversaires en leur faisant craindre des violences personnelles. Il est allégué que des incidents jouent à la Chambre étant remplie d'agents de la police métropolitaine en habits civils et armés, et il est certain que les Warmothistes avaient formé, hier, un complot pour expulser M. Carter du fauteuil. L'attitude ferme et résolue de celui-ci a confondu les conspirateurs qui n'ont pas osé pousser jusqu'au bout leur entreprise. Nous ne savons si une nouvelle tentative ne sera pas faite aujourd'hui.

Il faut que M. Warmoth considère sa situation comme bien désespérée, pour jouer ainsi gros-jeu. S'il réfléchit à la position que lui ferait un triomphe obtenu par l'emploi de la force, il doit comprendre que cette position serait bien précaire. Nous avons peine à croire qu'il persiste dans une voie qui le conduirait évidemment à sa perte.

INSTITUT ST-LOUIS.—L'Institut St-Louis, fondé, il y a plus de vingt ans, par madame Deron, et dirigé depuis six ans par madame E. Lavillebeuvre, est un des établissements d'éducation pour les demoiselles qui ont, dans le Sud, la réputation la plus justement méritée. Un changement dans la direction de ce pensionnat est un événement qui intéresse au plus haut point de familles de la Louisiane et des Etats voisins. L'éminente directrice de l'Institut vient d'annoncer aux parents de ses élèves que des raisons de santé l'ont obligée à céder la direction de l'établissement pour se consacrer exclusivement à l'enseignement musical dont elle restera chargée. Madame Lavillebeuvre recommande, comme digne à tous égards de la confiance des familles, madame Mathey, qui lui succède. La nouvelle directrice, connue depuis plusieurs années dans l'enseignement comme un professeur du plus grand mérite, conserve le concours des principaux professeurs de l'Institut, et son expérience et son activité lui permettront de maintenir les études au degré de supériorité qu'elles ont atteint sous l'habile direction de mesdames Deron et Lavillebeuvre. Nous sommes convaincus que l'Institut St Louis gardera, sous madame Mathey, le rang élevé qu'il n'a cessé d'occuper parmi les établissements d'éducation de premier ordre.

☞ Tous ceux qui connaissent le major WASHINGTON MARKS apprendront avec plaisir qu'il est maintenant intéressé dans la grande maison de Schmidt & Ziegler, qui depuis plus de vingt ans occupe un rang des plus élevés dans les cercles commerciaux de notre ville. Le major Marks a été pendant longtemps identifié avec l'intérêt de cette maison, et son adjonction n'est que la récompense méritée de son industrie, de son intégrité, et de sa capacité en affaires, toutes qualités qui lui ont valu ici une excellente et très flatteuse réputation. Nous lui souhaitons une carrière longue et prospère.

☞ On peut acheter à fort bon marché, pour du comptant, chez Michel Lion, 196 et 198 rue Vieille-Levée, en face du Marché Français (à la viande), des habits du dernier genre et coupés à la dernière mode, pour hommes et jeunes gens de tout âge et de toute taille. Depuis quelque temps, le propriétaire de ces vastes magasins a complété son nouveau système d'affaires, c'est-à-dire qu'il n'achète plus qu'au comptant. Cette manière d'opérer lui a été très favorable, attendu que les escroqueries ne lui ont pas manqué de bien employer son argent. Aussi est-il à même d'offrir à sa clientèle des articles à des prix qu'elle cherchera vainement ailleurs. Ces faits sont déjà connus du public, car la maison, depuis Nouvelle-Orléans depuis près de quatorze ans, est redevenu, en quelque sorte, une nouveauté.

Les principaux rôles seront tenus par Mmes Naddi et Dumesnil, MM. Blum, Péronnet Vallée.

☞ On va ouvrir à Nouvelle-Orléans, rue Vieille-Levée, Nos 61 et 63, un magasin de chaussures, bottes et souliers, de toutes sortes, pour hommes, femmes et enfants, sous la raison sociale de Voorhies & Ancker. Ce magasin, tenu par des hommes d'expérience, offrira à ses clients des articles de bonne qualité et à des prix très modérés. Nous recommandons à nos lecteurs la nouvelle maison de Voorhies & Ancker.

☞ Tous ceux qui ont besoin de bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes et enfants, trouveront à satisfaire leurs goûts et leurs besoins à la vente qui se fait en ce moment au magasin de Voorhies & Ancker, rue Vieille-Levée, Nos 61 et 63. Voir l'annonce.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au bureau du "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

LETTRES INDÉPENDANTES.

(Extrait de la *France*.)

II.

Paris, le 3 décembre 1871.

Pour une grande partie, on pourrait même dire pour la grande majorité des classes conservatrices en France, la République a un tort fondamental : c'est de n'être pas une forme de gouvernement. On ne peut s'habituer à voir autre chose qu'un fait violent, accidentel, transitoire, qui ne saurait si se traduire par des institutions régulières, ni constituer un état de choses durable et contre lequel il n'y a qu'à se mettre en garde, quand par hasard il se produit. Ce jugement sévère est plus que justifié par les antécédents. Il faut le reconnaître. Aujourd'hui encore, la conduite des exploiteurs empiriques de l'idée républicaine n'est pas faite pour ramener l'opinion publique; et cependant, l'intérêt de notre avenir demande que le parti conservateur entreprenne lui-même de fonder ce système, dans lequel il n'a pas foi.

L'obligation semble, à première vue, étrange, illogique et dure. Mais ne n'est pas la première fois que, dans l'histoire d'un peuple, la partie dirigeante de la nation est appelée à faire abstraction de ses théories propres et à prendre finalement la tête d'un mouvement politique qui a longtemps combattu. Son rôle naturel et son devoir social ne lui laissent même pas d'autre alternative, quand le mouvement a pris un cours et acquis une force qui ne saurait plus être méconnue ou compromise sans danger. Moins il est alors capable de se régler lui-même, plus il y a nécessité d'ouvrir un cours régulier au torrent irrésistible qui, sans cela, [illegible] ses prétentions qu'à ravager et [illegible] ensevelir dans ses ruines.

C'est là, que nous en sommes. Le parti républicain, ou plutôt les groupes incohérents qui convient de ce titre, collectif leurs vues divergentes, ont acquis sur l'esprit des populations un empire absolu, lequel il faut compter. Il se sont emparés des masses, principalement dans les villes, à l'aide d'un mot qui n'est, à la vérité, qu'une négation de tous les autres régimes; mais peut-être est-ce qu'il ne représente à l'une organisation déterminée, ni un programme défini, que ce mot est arrivé à exercer un si grand prestige. Chacune des classes qu'il séduit s'est mise à le traduire à sa manière, suivant son inclination ou son intérêt, trop souvent au mépris du bon plaisir et les aspirations personnelles des prophètes de cette religion nouvelle. Il est devenu pour elles un bien d'autant plus précieux, qu'il semble tout leur promettre et leur permet de tout espérer: Elles tiennent à ce mirage, qui ne saurait si se traduire par des institutions régulières, ni constituer un état de choses durable et contre lequel il n'y a qu'à se mettre en garde, quand par hasard il se produit. Ce jugement sévère est plus que justifié par les antécédents. Il faut le reconnaître. Aujourd'hui encore, la conduite des exploiteurs empiriques de l'idée républicaine n'est pas faite pour ramener l'opinion publique; et cependant, l'intérêt de notre avenir demande que le parti conservateur entreprenne lui-même de fonder ce système, dans lequel il n'a pas foi.

L'obligation semble, à première vue, étrange, illogique et dure. Mais ne n'est pas la première fois que, dans l'histoire d'un peuple, la partie dirigeante de la nation est appelée à faire abstraction de ses théories propres et à prendre finalement la tête d'un mouvement politique qui a longtemps combattu. Son rôle naturel et son devoir social ne lui laissent même pas d'autre alternative, quand le mouvement a pris un cours et acquis une force qui ne saurait plus être méconnue ou compromise sans danger. Moins il est alors capable de se régler lui-même, plus il y a nécessité d'ouvrir un cours régulier au torrent irrésistible qui, sans cela, [illegible] ses prétentions qu'à ravager et [illegible] ensevelir dans ses ruines.

Mais, si nous en sommes. Le parti républicain, ou plutôt les groupes incohérents qui convient de ce titre, colleurs leurs vues divergentes, ont acquis sur l'esprit des populations un empire absolu, lequel il faut compter. Il se sont emparés des masses, principalement dans les villes. A